

**Council of Europe
Conseil de l'Europe**



**ACCORD EUR-OPA
RISQUES MAJEURS**

Saint Marin, le 24 octobre 1992

**AP/CAT (92) 32
Or. fr.**

**ACCORD PARTIEL OUVERT EN MATIERE DE PREVENTION.
DE PROTECTION ET D'ORGANISATION DES SECOURS
CONTRE LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS**

IV^e REUNION MINISTERIELLE

Saint-Marin, 23 - 24 octobre 1992

CONCLUSIONS

Résolution 2

**sur la sûreté des installations nucléaires
PROGRAMME SIEAD/APO/TCHERNOBYL**

les Ministres de l'Accord du Conseil de l'Europe EUR-OPA Risques Majeurs:

Conscients des problèmes posés par la sûreté des installations nucléaires dans le cadre de la "Grande Europe".

Tiennent à exprimer leur profonde gratitude au Ministre S.K. Shoygu de Russie pour sa présentation de l'état actuel de la sûreté des installations nucléaires en Fédération de Russie et notamment des efforts entrepris à l'initiative des Autorités Russes en liaison avec les programmes bilatéraux et multilatéraux et en particulier suite à la réunion du Conseil communautaire à Lisbonne, le 27 juin 1992.

Considèrent que le programme SIEAD/APO/TCHERNOBYL de l'Accord du Conseil de l'Europe EUR-OPA Risques Majeurs, devrait être mis en oeuvre dès à présent pour vérifier, entre autres, sur des ensembles statistiquement représentatifs, la tendance notée du développement des cancers de la thyroïde chez les enfants dans les régions concernées par le programme, notamment au travers de son étude de faisabilité épidémiologique ainsi que des réunions d'organisation de la phase pilote, le budget de mise en oeuvre de ces activités en 1992 étant à partir des contributions budgétaires des pays en mesure de les assurer actuellement.